



HAL
open science

Etat des lieux des espaces ruraux

Francis Aubert, Denis Lépicier, André Torre, Lisa Gauvrit, Olivier Mora

► **To cite this version:**

Francis Aubert, Denis Lépicier, André Torre, Lisa Gauvrit, Olivier Mora. Etat des lieux des espaces ruraux. Les nouvelles ruralités à l'horizon 2030, Editions Quae, 2008, Update Sciences et Technologies, 978-2-7592-0272-0. hal-01197858

HAL Id: hal-01197858

<https://hal.science/hal-01197858>

Submitted on 31 Dec 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

II - Etat des lieux des espaces ruraux

[FRANCIS AUBERT, LISA GAUVRIT, DENIS LEPICIER, OLIVIER MORA, ANDRE TORRE]

Ce chapitre présente les données de référence à partir desquelles s'est structurée la réflexion et se sont opérés les choix du groupe de prospective. Ils concernent la démographie, les dynamiques économiques et l'occupation des sols. Au préalable, un aperçu des différents référentiels statistiques disponibles fournit un éclairage sur la diversité des définitions des espaces ruraux existantes.

1. Les espaces ruraux : une diversité de définition

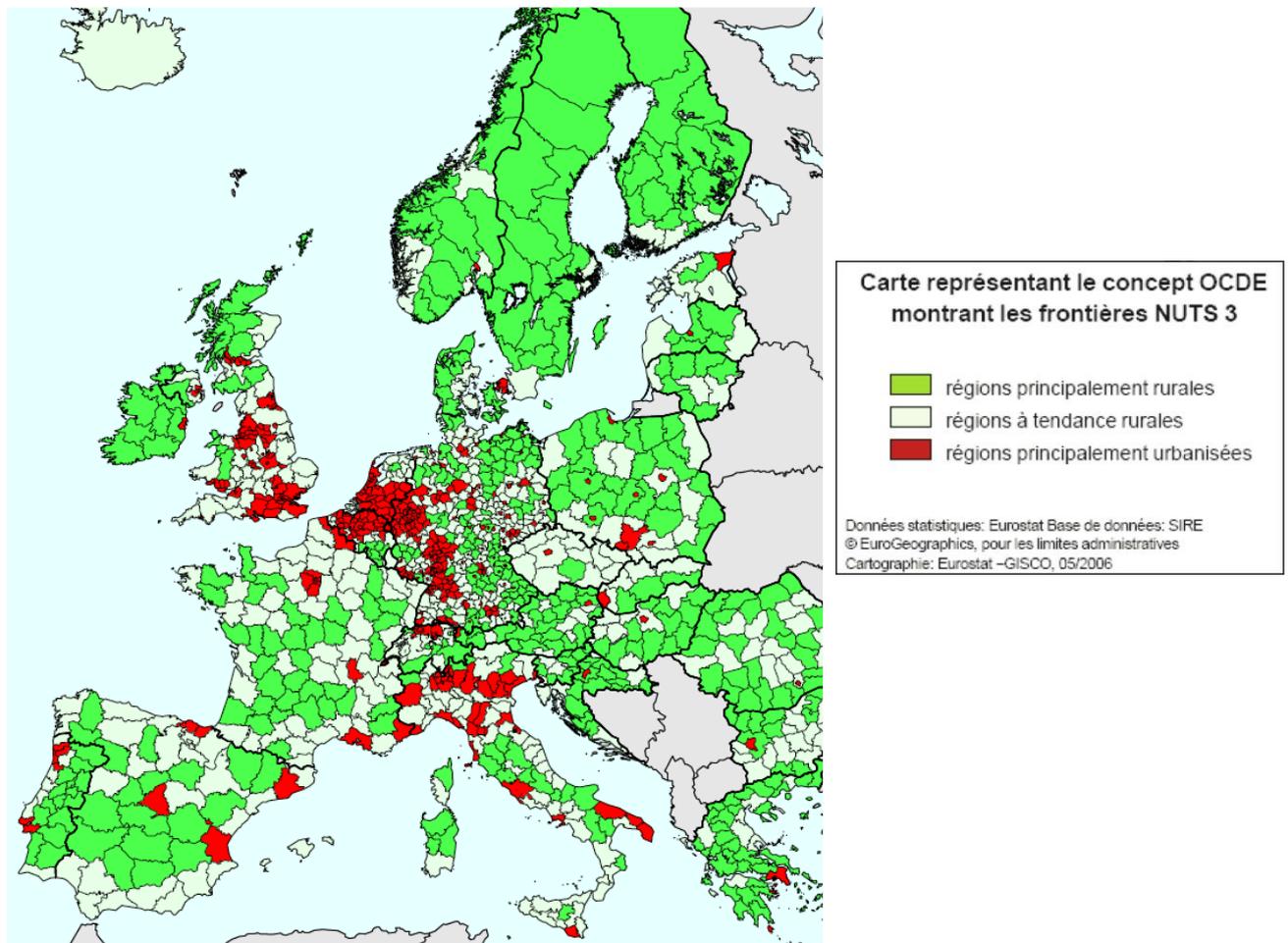
Les indicateurs statistiques utilisés pour rendre compte des espaces ruraux et de leurs évolutions sont très variés et ne font pas l'objet d'un consensus à l'échelle internationale, mais ils sous-tendent diverses façons de distinguer le rural et l'urbain et d'envisager leurs relations.

Un espace rural défini par des critères de densité

Traditionnellement, l'espace rural est défini par des critères morphologiques : faible densité de population, discontinuité du bâti, présence d'une activité agricole. L'un des premiers critères utilisés est celui de la densité de population. Ainsi, la classification mise en place par l'OCDE considère qu'une « communauté de base » (en France, il s'agit du canton) est rurale si sa densité est inférieure à 150 habitants au kilomètre carré. L'OCDE utilise un second critère pour qualifier les régions : elles sont considérées comme « essentiellement rurales » si plus de 50% de leur population vit dans des communautés rurales, comme « essentiellement urbaine » si moins de 15% de la population vit dans des communautés rurales, et comme « intermédiaire » pour le reste¹. Comme le montre la carte ci-dessous, qui donne la déclinaison de cette classification pour les pays européens, cela revient à considérer qu'une grande partie de la France, pays où la densité est relativement faible, est rurale. La France se distingue en effet par un faible poids des régions « essentiellement urbaines ».

¹ OCDE, *Le nouveau paradigme rural. Politiques et gouvernance*, OCDE Editions, 2006.

Figure 1 : Classification des régions urbaines / rurales selon les définitions de l'OCDE
(Découpage NUTS 3, i.e. au niveau des départements pour la France)²



Source : Annuaire Eurostat 2006

Les communes rurales en France

L'INSEE utilise une définition relativement proche, où les communes rurales sont définies par la négative, comme une catégorie résiduelle des communes qui ne sont pas urbaines. Celles-ci possèdent au moins 2000 habitants agglomérés, isolément ou par ensemble communal ; les autres communes sont dites rurales. A ce titre, 14,3 millions de français résidaient en 1999 dans des communes rurales recouvrant 82% du territoire métropolitain, tandis que 44,2 millions résidaient dans des communes urbaines.

Un espace rural défini par des relations fonctionnelles avec des espaces urbains

Avec le souci de différencier les espaces en fonction de leurs relations aux unités urbaines et de définir des entités territoriales fonctionnelles et dynamiques, l'INSEE a élaboré en 1997 un Zonage en Aires Urbaines et en aires d'Emploi de l'espace Rural (ZAUER). Cette approche statistique, de nature fonctionnelle³ qualifie les espaces de faible densité selon « l'intensité du lien fonctionnel » qu'ils entretiennent avec la ville. Ce lien est mesuré par des effectifs d'emploi dans les centres urbains et par l'intensité des déplacements quotidiens entre le domicile à la périphérie de la ville et le lieu de travail

² La nomenclature citée en légende correspond pour la France aux « départements essentiellement ruraux », « départements intermédiaires », « départements essentiellement urbains » de la nomenclature OCDE.

³ Caruso Geoffrey, 2002, « La diversité des formes de périurbanisation en Europe », in Perrier-Cornet P. (éd), *Repenser les campagnes*, Ed. de l'Aube, pp. 35-65.

dans le centre urbain. Les espaces de relation où sont concentrés des flux d'actifs et des lieux de résidences sont appelés des aires urbaines. L'Espace dit à Dominante Rurale est encore une fois un espace résiduel, ce qu'il reste une fois définies les aires fonctionnelles d'influence des villes, même si les pôles ruraux (regroupant plus de 1500 emplois) permettent de dupliquer la partition établie au sein de l'espace à dominante rurale.

Le Zonage en Aires Urbaines et en aires d'Emploi de l'espace Rural (ZAUER)

L'Espace à Dominante Urbaine comprend :

- les pôles urbains : unités urbaines offrant 5000 emplois ou plus et n'appartenant pas à la couronne périurbaine d'un autre pôle urbain ;
- les communes des couronnes périurbaines : communes rurales ou unités urbaines dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci ;
- les communes multipolarisées : communes situées hors des aires urbaines dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans plusieurs aires urbaines différentes, sans dépasser ce seuil de 40% avec une seule d'entre elles, et qui forment avec elles un ensemble d'un seul tenant.

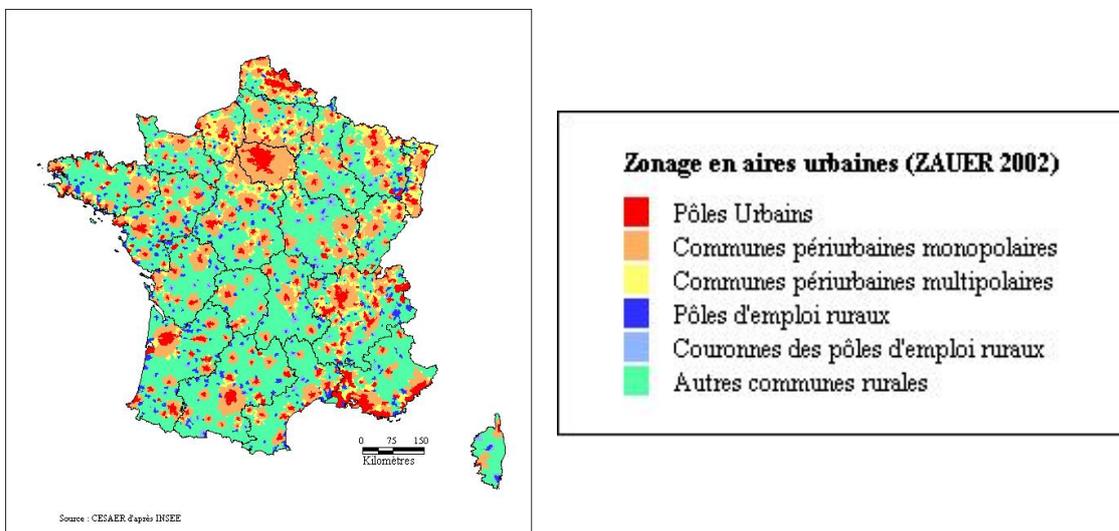
L'aire urbaine est formée du pôle urbain et des communes de sa couronne périurbaine.

L'Espace à Dominante Rurale se définit comme l'ensemble des communes qui ne se situent pas dans l'Espace à Dominante Urbaine. Au sein de cet espace, sont définies des aires d'emploi de l'espace rural. Une aire d'emploi de l'espace rural est composée d'un pôle d'emploi de l'espace rural et de sa couronne.

L'espace à Dominante Rurale comprend :

- des pôles d'emploi de l'espace rural : communes n'appartenant pas à l'espace à Dominante Urbaine et offrant 1500 emplois ou plus ;
- des communes de la couronne d'un pôle d'emploi de l'espace rural : ensemble des communes n'appartenant pas à l'espace à Dominante Urbaine dont 40 % ou plus des actifs résidents vont travailler dans le reste de l'aire d'emploi de l'espace rural ;
- et d'autres communes de l'espace rural : ensemble des communes rurales restantes.

Figure 2 : Zonage en aires urbaines et aires d'emploi de l'espace rural (ZAUER, INSEE)



Source : CESAER d'après INSEE, RGP 1999

Selon le recensement de 1999 et son traitement en ZAUER, l'Espace à Dominante Urbaine regroupe 82% de la population, soit 48 millions d'habitants, et couvre 41% du territoire. Ce zonage revient donc à classer plus du tiers de l'espace métropolitain dans l'Espace à Dominante Urbaine. Compris à l'intérieur des aires urbaines, l'espace périurbain – qui inclut les communes des couronnes périurbaines et les communes multipolarisées – rassemble 12,3 millions d'habitants, soit 21% de la population française métropolitaine, dont 78% sont migrants alternants (individus effectuant des déplacements domicile-travail quotidiens). Enfin les pôles urbains regroupent 35,7 millions de personnes. La part de la population de France métropolitaine vivant dans une Aire urbaine s'élève à

77%. L'Espace à Dominante Rurale rassemble 18% de la population, soit 10,5 millions d'habitants, et occupe 59% du territoire. Les pôles ruraux regroupent un peu moins d'un tiers de la population de l'Espace à Dominante Rurale.

Des espaces périurbains aux caractéristiques rurales

La comparaison des résultats du zonage ZAUER avec ceux de la classification des communes rurales et urbaines fait apparaître une première particularité des espaces ruraux. Alors que plus du tiers de l'espace métropolitain est classé dans l'Espace à Dominante Urbaine, 90% des communes périurbaines répondent aux critères classiques de définition d'une *commune rurale*. Ces communes rurales regroupent 63% de la population périurbaine.

Tableau 1 : Répartition des communes rurales et urbaines dans la classification ZAUER

<i>(en millions d'habitants)</i>		Communes urbaines	Communes rurales	Total
Espace à dominante urbaine (EDU)	<i>Pôles urbains</i>	35,7	néant	35,7
	<i>Communes périurbaines*</i>	4,5	7,8	12,3
	Total EDU	40,2	7,8	48
Espace à dominante rurale (EDR)		4	6,5	10,5
Total		44,2	14,3	58,5

* Regroupent les communes de la couronne périurbaine et communes multipolarisées.

Source : INSEE recensement 1999, d'après O. Piron (2006)

Outre leur lien avec les dynamiques urbaines, les communes périurbaines ont fréquemment des paysages ruraux et une grande part de leur superficie est consacrée à un usage agricole. D'ailleurs, selon une enquête du CREDOC sur les Français et l'espace rural, « l'immense majorité des résidents des couronnes périurbaines considèrent qu'ils vivent dans le rural »⁴. Ainsi, la plupart des espaces périurbains sont donc également perçus et vécus comme des territoires ruraux par leurs habitants.

Des espaces ruraux irrigués par des bourgs ruraux et des petites villes définis par des bassins de vie

Elaborée par l'INSEE en 2003 afin d'analyser la structuration de l'espace rural en France, le zonage en bassins de vie⁵ constitue une autre manière d'appréhender l'espace rural. Ce référentiel rural « élargi » est plus en adéquation avec les conceptions que se font les français de la campagne. Ceux-ci considèrent en effet que de nombreuses communes de l'espace périurbain ou des pôles urbains sont rurales. Ce référentiel regroupe avec l'Espace à Dominante Rurale, l'ensemble des communes périurbaines et les pôles urbains de moins de 30 000 habitants. Ainsi délimité, le territoire rural recouvre 79 % de la superficie du pays et abrite un peu plus du tiers de sa population (36 %)⁶. Le bassin de vie correspond au « plus petit territoire sur lequel les habitants ont accès à la fois aux équipements courants et à l'emploi ». L'espace rural (référentiel élargi) est ainsi constitué de 1745 bassins de vie qui intègrent à la fois des espaces ruraux et des espaces urbains. Elle traduit notamment le fait que les bourgs et les petites villes forment l'armature rurale des territoires ruraux, qui permet aux individus qui y habitent d'accéder aux emplois et aux services.

L'examen de ces définitions a encouragé le groupe de travail à poursuivre ses réflexions sur de nouvelles grilles de lecture des espaces ruraux, sans adopter une définition statistique particulière. En effet, il est apparu qu'il était difficile aussi bien pour les territoires

⁴ Régis Bigot et Georges Hatchuel, 2002, « L'enquête du Crédoc sur les Français et l'espace rural », in Perrier-Cornet, *Repenser les campagnes. Synthèses*, Editions de l'Aube/Datar, pp. 259-273.

⁵ INSEE (2003), « Structuration de l'espace rural : une approche par les bassins de vie », Rapport à la DATAR, avec la participation de l'IFEN, de l'INRA et du SCEES. Téléchargeable sur : http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/bassins_vie/bassins_vie.htm.

⁶ Michel Blanc et Bertrand Schmitt avec la collaboration d'Éric Ambiaud, 2007, « Orientation économique et croissance locale de l'emploi dans les bassins de vie des bourgs et petites villes », *Economie et Statistique*, n°402.

périurbanisés que pour les territoires irrigués par des bourgs ruraux et des petites villes, d'envisager les évolutions de l'espace rural stricto sensu et qu'il était préférable de s'intéresser aux systèmes de relations entre urbain et rural.

2. Eléments de cadrage quantitatifs sur les espaces ruraux

2.1. Démographie : la fin de l'exode rural

Le mouvement d'exode rural a marqué l'évolution démographique des espaces ruraux français depuis la fin du XIX^e siècle, et a conduit à une forte concentration urbaine. Alors que 80% de la population française vivait dans des communes rurales de moins de 2 000 habitants (agglomérées et non rattachées à des agglomérations) entre 1860 et 1870⁷, la population des communes rurales ne s'élevait plus qu'à 24% de la population totale en 1999.

Au début des années 1970, la désertification des campagnes semble un phénomène inéluctable. Pourtant de 1975 à 1982, un mouvement inverse de migrations résidentielles vers les espaces ruraux s'amorce : il touche les communes rurales situées à proximité d'aires urbaines en croissance, qui bénéficient alors de la périurbanisation des ménages et des activités. Mais si le solde migratoire des communes rurales devient positif à proximité des villes, il ne compense pas pour autant un déficit naturel important qui persiste dans les espaces ruraux plus lointains.

Figure 3 : Bilan naturel et solde migratoire de 1962 à 1999 par catégorie d'espace*

(en millions d'habitants)

	Pôles urbains		Communes périurbaines		Espace à dominante rurale		France métropolitaine	
	bilan naturel	solde migratoire	bilan naturel	solde migratoire	bilan naturel	solde migratoire	bilan naturel	solde migratoire
1962-1968	1,455	1,78	0,197	-0,005	0,261	-0,401	1,912	1,374
1968-1975	1,833	0,664	0,149	0,529	0,074	-0,37	2,056	0,824
1975-1982	1,484	-1,005	0,13	1,049	-0,128	0,214	1,486	0,258
1982-1990	1,682	-0,666	0,259	0,888	-0,113	0,231	1,828	0,452
1990-1999	1,722	-0,877	0,314	0,498	-0,163	0,41	1,872	0,031

*Sur la base des délimitations ZAUER 1990

Source : INSEE Première n°726, Juillet 2000, d'après RGP 1999

Sur la période 1990-1999, les migrations résidentielles se sont également affirmées dans les communes de l'*Espace à Dominante Rurale* ; ainsi, les communes du rural isolé ont connu un solde migratoire positif. A l'échelle européenne, il semble qu'à cette époque le rural français soit sorti des formes historiques de dépeuplement qui prévalaient encore en Espagne ou en Irlande. Toutefois, il n'a pas bénéficié d'une croissance démographique généralisée comme celle qu'a alors connue l'Allemagne, ni des phénomènes de croissance loin des villes identifiés en Angleterre⁸.

Les évolutions depuis 1999 (selon les enquêtes de recensement 2004-2005) confirment le retournement de tendance par rapport à la période d'exode rural : le taux de croissance de la population dans les communes rurales est désormais supérieur à celui des communes urbaines. La croissance se porte désormais dans des zones proches des limites extérieures des aires urbaines, mais se renforce aussi dans les espaces ruraux éloignés.

Ainsi, c'est désormais « *au sein des communes rurales de l'Espace à Dominante Urbaine que se porte aujourd'hui la croissance démographique, là où l'on se trouve à la fois dans un cadre de vie rural et dans la zone d'attraction d'un ou plusieurs pôles urbains* »⁹. Dans l'*Espace à Dominante Rurale*, le rythme de croissance de la population est passé d'une situation de stabilité en 1990, à une croissance de 0,7% par an. L'accélération de la croissance concerne la plupart des communes de cet espace et

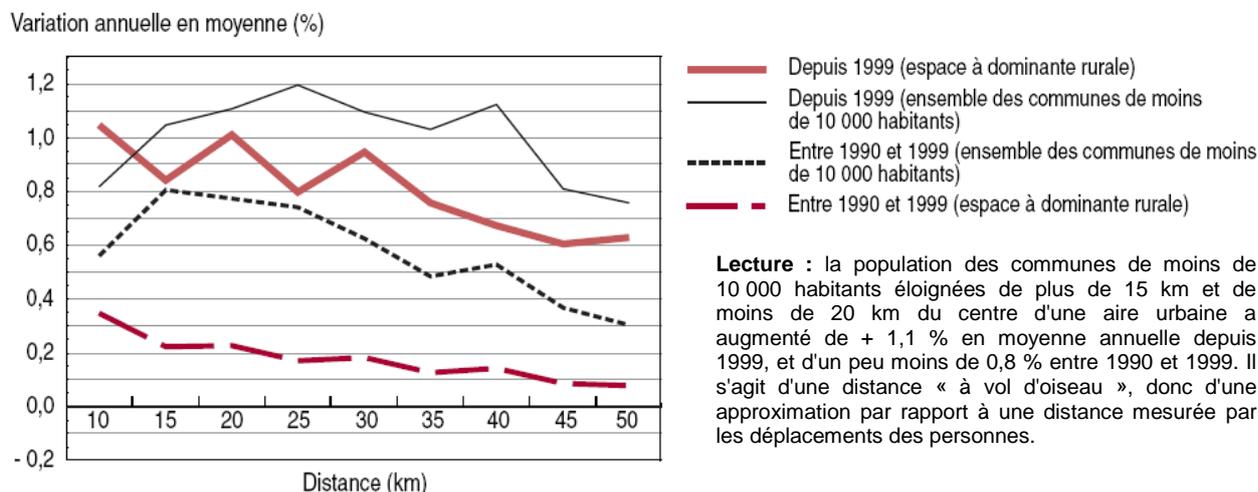
⁷ Bertrand Hervieu, 2008, *Les orphelins de l'exode rural*, Ed. de l'Aube, 152p.

⁸ Hervé Le Bras, 2007, *Les 4 mystères de la population française*, Ed. Odile Jacob, 304p.

⁹ Patrick Redor, « Les régions françaises : entre diversités et similitudes », 2006, in *La France et ses régions*, INSEE, pp.9-19.

n'est que faiblement dépendante de la distance au centre d'une aire urbaine, comme on peut le constater sur le graphique ci-dessous.

Figure 4 : Evolution de la population des communes de moins de 10 000 habitants en fonction de la distance aux aires urbaines¹⁰



Source : INSEE, recensements de 1990 et 1999, enquêtes annuelles de recensement 2004 et 2005

En conclusion, l'essentiel de l'augmentation de la population est concentré dans les zones d'influence des villes, le long des axes de communication, avec des dynamiques de croissance des espaces ruraux plus fortes dans l'Ouest, le Centre et le Sud du pays. Cependant, il existe encore des zones où on observe un déclin de la population, notamment dans le Nord et l'Est où cinq départements continuent de perdre des habitants.

Si la périurbanisation demeure le phénomène dominant et si les communes concernées fournissent la contribution la plus forte à l'accroissement de population, c'est désormais au sein des espaces ruraux plus éloignés que l'accélération de la croissance démographique est la plus forte. L'attractivité de ces espaces pour les individus est un phénomène nouveau et relativement inattendu.

2.2. Emploi et dynamiques économiques dans les espaces ruraux

Une structure des activités rurales qui a connu de profondes transformations

La distribution géographique des activités et des emplois a fait l'objet d'un vaste mouvement de concentration dans les espaces urbains, plus accentué encore que celui qui a concerné la population. La structure des activités rurales, fondées essentiellement sur l'agriculture au début du XX^e siècle, puis à partir des années 1950 sur les activités manufacturières les plus traditionnelles et les moins qualifiées, a été sensible aux gains de productivité du travail et au caractère de plus en plus déterminant des conditions d'innovation et de mise en marché. Bien que toujours marquée par les spécialisations anciennes, la structure des activités rurales a connu de profondes transformations.

En premier lieu, l'agriculture a perdu son rôle prépondérant : elle représente aujourd'hui moins d'un emploi rural sur dix (8% en 1999 dans l'*Espace à Dominante Rurale*). Le recul de l'activité agricole est responsable du déclin de l'emploi rural ; en effet, hors agriculture, l'emploi rural est en croissance. Toutefois, si l'on considère tous les emplois qui en dépendent (production agricole proprement dite, transformation agro-alimentaire, commerce de gros alimentaire, etc.), ce secteur représente encore environ le cinquième des emplois ruraux.

¹⁰ Ibid.

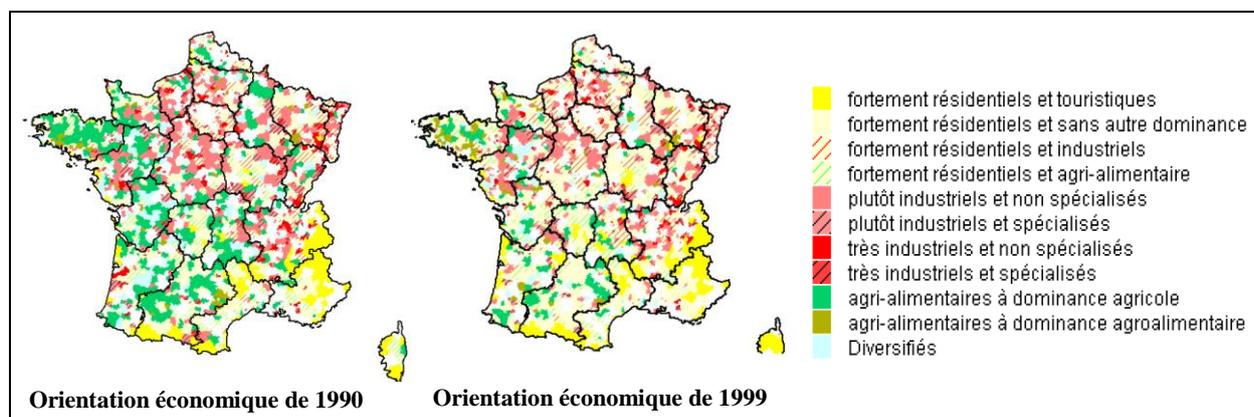
Par ailleurs, ce sont les régions rurales qui dépendent le plus fortement de l'emploi industriel. Les ouvriers y constituent le premier groupe socioprofessionnel, et la part des emplois industriels localisés en commune rurale croît, pour représenter près d'un emploi sur quatre. Toutefois, l'industrie rurale subit les effets des restructurations, et ce, d'autant plus directement qu'elle est orientée sur des activités utilisatrices de main-d'œuvre et à faible capacité d'innovation technique. Cependant, les implantations rurales résistent, grâce notamment aux délocalisations en provenance des villes qui alimentent des flux d'arrivée d'établissements à la campagne. Les avantages comparatifs des espaces ruraux tiennent, en plus des ressources fixes, aux caractéristiques de la main-d'œuvre et de l'organisation locale.

Mais ce sont les activités tertiaires qui ont le plus progressé : elles occupent à présent une position prépondérante dans la structure de l'emploi rural, grâce au développement des services (notamment des services aux personnes¹¹). Les activités tertiaires assurent maintenant le plus gros des emplois et de leur dynamique (plus de 50 % au niveau français, 42 % dans l'*Espace à Dominante Rurale* mais avec une croissance annuelle de 2%). Ces activités sont tournées vers la demande locale, qui dépend du revenu disponible des résidents et de la part de ce revenu qui est dépensée localement. Cette économie résidentielle est directement reliée aux dynamiques démographiques : elles dépendent à la fois des variations de population et de l'attractivité des territoires ruraux.

Une affirmation de l'économie résidentielle dans les territoires ruraux

L'analyse économique par bassin de vie fait apparaître la grande diversité des orientations économiques des territoires ruraux. La comparaison entre l'orientation économique des bassins de vie en 1990 et en 1999 montre une forte chute des bassins agricoles et industriels, au profit d'une orientation résidentielle qui devient nettement majoritaire (60% des bassins). Toute chose étant égale par ailleurs, la croissance de l'emploi semble plus forte à proximité des grands pôles urbains et la dynamique démographique locale influence positivement le développement des activités économiques¹².

Figure 5 : Répartition des bassins de vie selon leur orientation économique



Source : Michel Blanc (INRA, ETIC, Toulouse) et Bertrand Schmitt (INRA, CESÆR, Dijon) (ibid.)

Les dépenses des migrants alternants et des touristes, les retraites, les traitements des fonctionnaires, les allocations, prestations et minima sociaux sont des revenus qui alimentent les économies locales indépendamment de leur capacité productive dans les secteurs primaires et secondaires. Ainsi le développement d'un territoire dépend-il aujourd'hui de manière significative de sa capacité à capter ces revenus « mobiles » tout autant qu'à produire des biens pour les marchés extérieurs. Sans disposer

¹¹ Comprenant les commerces de détail, les services marchands aux particuliers, les services administrés – santé, éducation, social – et les administrations publiques.

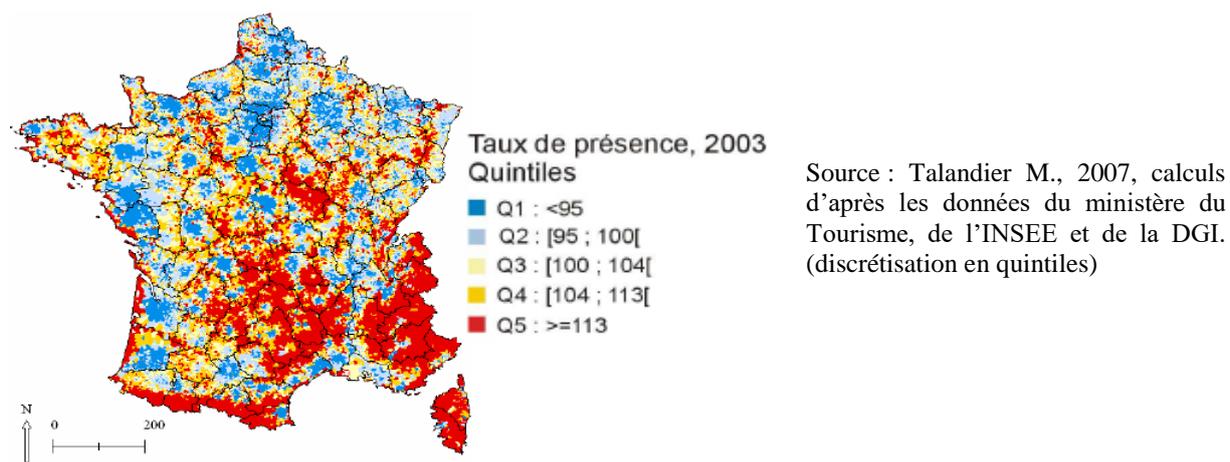
¹² Michel Blanc et Bertrand Schmitt avec la collaboration d'Éric Ambiaud, 2007, « Orientation économique et croissance locale de l'emploi dans les bassins de vie des bourgs et petites villes », *Economie et Statistique*, n°402.

des atouts des métropoles, certains espaces ruraux voient ainsi progresser rapidement leurs emplois, s'améliorer les revenus des habitants, venir s'installer de nouvelles populations ... Ces dynamiques de développement résidentiel participent du processus de revitalisation de certains territoires pour lesquels l'enjeu est à la fois de créer et de capter des richesses, mais également de favoriser la circulation de ces revenus localement. L'enjeu de maintien des commerces et des services est donc primordial pour ces territoires¹³.

L'émergence d'une économie présentielle

Avec le développement des mobilités des individus, notamment touristiques, la population « présente » en un lieu est différente de la population « résidente » comme on peut le constater sur la carte présentée ci-dessous. Le fonctionnement de l'économie résidentielle est modifié par ces évolutions car la population réellement présente¹⁴ sur les territoires devient variable, « formée pour partie de résidents et pour partie de séjournants. Cette évolution crée une dissociation marquée entre temps et lieux de production et temps et lieux de consommation »¹⁵. Cela a amené Christophe Terrier à proposer, dans le prolongement des réflexions sur l'économie résidentielle, le terme d'« économie présentielle » pour décrire les activités économiques et les besoins de service générés par la population présente sur un territoire.

Figure 6 : Taux de présence¹⁶ en 2003 dans les communes françaises métropolitaines



Ainsi, les espaces ruraux sont le lieu de mutations importantes des activités économiques. Ces évolutions conduisent à des configurations économiques locales très diversifiées et sont étroitement associées à des recompositions sociales profondes dans les territoires ruraux.

2.3. L'occupation du territoire en France et son évolution

a - Evolution de l'occupation du territoire

En France métropolitaine, l'agriculture occupe 59% du territoire, la forêt 26%, les milieux semi-naturels, les zones humides et milieux aquatiques 10%, et les espaces artificialisés représentent 5% des surfaces, selon la nomenclature de CORINE Land Cover¹⁷. L'activité agricole continue donc d'avoir

¹³ Magali Talandier, « Quand les mobilités bousculent la géographie », *Village Magazine*, 92, mai juin 2008 ; voir aussi « Un nouveau modèle de développement hors métropolisation. Le cas du monde rural français ». Thèse de doctorat, 2007, Université de Paris XII.

¹⁴ La définition de la population « présente » un jour donné dans un territoire donné est la suivante : population résidente – résidents en voyage ce jour donné hors du territoire + touristes présents ce jour.

¹⁵ Christophe Terrier (dir.), 2006, *Mobilité touristique et population présente – Les bases de l'économie présentielle des départements*, Edition Direction du Tourisme.

¹⁶ Taux de présence : rapport entre la population présente estimée et la population résidente recensée, exprimé en indice. Ex : un indice de 110 signifie que la population présente à l'année est supérieure de 10% à la population résidente ou recensée.

¹⁷ La base de données géographique CORINE Land Cover est produite dans le cadre du programme européen CORINE, de coordination de l'information sur l'environnement.

une forte emprise sur l'espace rural et joue un rôle prépondérant dans la multifonctionnalité des espaces ruraux et dans leur structuration. Ces modes d'occupation ne sont cependant pas figés dans le temps ; entre 1990 et 2000, 2% du territoire ont changé de mode d'utilisation¹⁸.

Tableau 2 : Evolution de l'utilisation du territoire en milliers d'ha

	1980	1990	2000	2007 (p)
Surface agricole utilisée totale	31 744	30 596	29 854	29 414
dont Terres arables	17 472	17 774	18 308	18 293
dont Superficies toujours en herbes	12 850	11 437	10 251	9 937
dont Vignes, vergers, autres	1 422	1 385	1 294	1 234
Peupleraies, bois et forêts	14 614	15 026	15 406	15 565
Territoire non agricole	5 804	6 480	7 023	7 374
Surface totale IGN	54 909	54 909	54 909	54 909

(P : prévision) - D'après SCEES, Enquête « TERUTI », calculs des auteurs

Des espaces forestiers en progression

En progression, la forêt gagne de l'espace sur les landes et les friches, et de façon marginale sur les terres agricoles. Elle a augmenté en moyenne de 30 000 ha par an sur la période 1993-2004, progressant surtout en montagne et dans les zones rurales profondes, participant parfois de la fermeture du paysage.

Des surfaces agricoles en recul, entre pression urbaine et déprise agricole

Les terres agricoles ont tendance à régresser, en raison de l'abandon des terres en zones de recul de l'activité agricole et surtout du développement urbain¹⁹. Globalement, entre 1990 et 2005, la SAU a diminué de 66 000 ha par an, au profit des sols artificialisés (42 500 hectares par an), des forêts (16 700 hectares par an) et des friches (16 400 hectares par an), avec toutefois un ralentissement du rythme de transformation depuis 2000 (50 000 ha par an).

Des sols artificialisés en expansion

Les sols artificialisés (bâti, non bâti, routes et parkings) connaissent une expansion rapide. D'après l'enquête « Teruti²⁰ », entre 1993 et 2004 les zones artificialisées ont progressé de 17%. L'usage résidentiel et la progression des infrastructures de transports ne sont pas seuls responsables de ces évolutions : la forte progression des surfaces consacrées aux bâtiments industriels et l'expansion des zones d'activité en périphérie des villes y contribuent également très fortement. L'accroissement des zones urbanisées est particulièrement prononcé en périphérie des grands centres urbains en expansion, dans les corridors fluviaux, autour des grands axes de transports, et surtout sur les littoraux.

b - Occupation de l'espace et enjeux environnementaux

L'expansion des zones artificialisées, qui revêt généralement un caractère irréversible, a de nombreuses incidences sur l'environnement : perte de ressources naturelles et agricoles, consommation d'espaces fragiles (prairies, littoral, zones humides...), mitage de l'espace agricole, augmentation des risques d'inondation, dégradation des paysages, fragmentation des habitats par les grandes infrastructures de transport... En particulier, l'émiettement de l'espace entrave la continuité des réseaux écologiques, qui garantissent la circulation et le développement des espèces et des habitats, et l'adaptabilité des écosystèmes aux changements environnementaux²¹.

Mais en matière d'occupation de l'espace, le processus d'artificialisation n'est pas seul porteur d'enjeux environnementaux. Par exemple, au cours des dernières années, les prairies et les zones

¹⁸ Florence Naizot, 2005, « Les changements d'occupation des sols de 1990 à 2000 : plus d'artificiel, moins de prairies et de bocages », *Les données de l'environnement* n°101, mars, IFEN.

¹⁹ Bimagri, 2006, *Chiffres 2006*, Hors série, n°18.

²⁰ « Teruti » est une enquête statistique annuelle menée par le Service central des enquêtes et études statistiques (SCEES) du ministère chargé de l'Agriculture. Données en ligne sur le site Agreste.

²¹ IFEN, *Rapport sur l'état de l'environnement en France* - Edition 2006.

agricoles hétérogènes²² ont fortement régressé, au profit des terres arables et des friches principalement. Cette évolution, liée à la spécialisation et à la simplification des paysages agraires, marque le recul d'espaces particulièrement propices à la biodiversité, à la prévention des risques « naturels » d'inondation et d'érosion, et qui participent de l'aménagement du territoire.

Une grande variété d'outils de gestion et de conservation des milieux naturels existe (parcs naturels, réserves naturelles et zones concernées par des arrêtés biotope). Parmi ces dispositifs, les Parcs Naturels Régionaux sont au nombre de 45 et couvrent près de 13% du territoire. Ces PNR reposent sur une gestion contractuelle d'espaces présentant un intérêt naturel, culturel ou paysager de niveau national, et s'appuient sur l'élaboration d'une charte porteuse d'un projet de territoire. Quant au réseau Natura 2000, lancé en 1992 et s'appuyant sur deux directives européennes (« Oiseaux » et « Habitats faune flore »), il couvre aujourd'hui près de 12% du territoire français.

c - Agricultures urbaines et périurbaines

L'agriculture est non seulement présente dans les espaces ruraux, mais aussi à proximité des villes, et même en leur sein. En 2000, l'agriculture de *l'Espace à Dominante Urbaine* du ZAUER représente entre 40 et 45 % des exploitations, de la surface agricole utilisée, et des unités de travail de l'agriculture française. Dans les communes périurbaines en particulier, les zones agricoles (au sens du CORINE Land Cover, cf. tableau 3 ci-dessous) représentent 66,5% des superficies totales, soit une proportion supérieure à celle de *l'Espace à Dominante Rurale*. De plus, près de la moitié des surfaces totales emblavées en céréales sont situées en zone périurbaine, ainsi qu'un bovin sur trois²³. L'agriculture urbaine présente quant à elle des caractéristiques particulières : ce sont de petites exploitations avec une forte représentation du maraîchage, et une part importante d'actifs ayant une activité en dehors des exploitations.

Tableau 3 : Occupation du sol par zones du CORINE Land Cover en fonction des catégories d'espace (ZAUER)

Catégories d'espace	Surface totale 1000 ha	Zones urbanisées & espaces verts %	Zones industr., commerc. et réseaux %	Zones agricoles %	Forêts %	Milieux semi- naturels %	Zones humides %	Surfaces en eau %
Pôles Urbains	4430	20,2	6,5	45,7	18,8	6,2	0,8	1,7
Communes Périurbaines	18049	3,6	0,7	66,5	24,3	4,0	0,3	0,7
Pôles Ruraux	3370	5,2	1,2	56,0	27,2	8,9	0,6	0,9
Autre Rural	28865	1,5	0,2	58,5	28,9	10,2	0,2	0,5

Source : INRA –CESEAR, d'après le CORINE Land Cover 2000 AEE traité par le CEMAGREF DTM

L'imbrication croissante entre espaces cultivés et espaces urbanisés n'est pas sans conséquence sur les activités, les pratiques et l'organisation du travail agricole. Mais ce sont aussi les dynamiques de prix du foncier qui sont fortement liées à la proximité des grandes villes. Ainsi, la nouvelle géographie agricole est polarisée par la ville selon une logique concentrique, et la rente foncière qui reste au cœur de ces phénomènes est désormais liée aux pressions urbaines qui s'exercent à travers les anticipations d'urbanisation²⁴.

²² Nomenclature CORINE Land Cover : la classe 'zones agricoles hétérogènes' regroupe les espaces de cultures associées, de parcelles et de systèmes culturaux complexes, diversifiés, interrompus par des espaces naturels importants ou encore agroforestiers.

²³ SCEES et Gille François, 2002, « Elles cultivent la moitié des céréales et élèvent un tiers des bovins – 44% des exploitations dans l'urbain et le périurbain », *Agreste Primeur*, n°117, 5 p.

²⁴ Jean Cavailhès et Pierre Wavresky, 2007, « Les effets de la proximité de la ville sur les systèmes de production agricoles », *Agreste Cahiers*, n°2, pp.41-47.

3. Les espaces ruraux à travers les conflits d'usages et de voisinages²⁵

Aujourd'hui, en France, les conflits d'usage de l'espace sont nombreux, qu'ils concernent les activités liées à l'agriculture et à l'eau, à la mise en place d'infrastructures publiques, à la gestion des pollutions et de leurs conséquences, aux problèmes d'économie résidentielle et de périurbanisation, ou encore aux effets de l'accroissement de la pression touristique dans des zones littorales ou de montagne²⁶.

Si les espaces ruraux, naturels et périurbains constituent des réceptacles importants de tensions et conflits, c'est en raison de leur caractère multifonctionnel. En effet, ils servent de support à trois types de fonctions, qui induisent des usages concurrents, et donc des divergences et des oppositions entre les acteurs économiques et sociaux locaux : une fonction économique ou de production, une fonction résidentielle et récréative (la campagne comme cadre de vie, qu'il s'agisse d'un habitat permanent ou temporaire) et une fonction de conservation (protection de la biodiversité, du patrimoine naturel, culturel et paysager).

Toutefois, les injonctions sociales et politiques et la multifonctionnalité des territoires imposent aux acteurs du monde rural et périurbain de se concerter pour utiliser l'espace, gérer l'environnement, les paysages et les productions, et contribuer ainsi à différencier les territoires. Les interactions et tensions entre acteurs locaux sont constitutives des modalités de gouvernance des territoires²⁷.

Les conflits liés aux usages de l'espace présentent deux caractéristiques principales. Ce sont des signaux des mutations des économies et des sociétés contemporaines, mais également des plateformes de prise de parole, évitant l'atonie sociale et le danger d'explosions plus profondes ou de fuite vers des territoires jugés plus accueillants²⁸.

Les dynamiques conflictuelles se construisent autour d'un objet, qui cristallise les désaccords entre différents acteurs. Aujourd'hui, dans les espaces ruraux et périurbains français, les désaccords se concentrent autour des objets suivants²⁹ :

- *les questions de constructibilité et de zonage*. Il s'agit de l'occupation des sols et des problèmes d'urbanisme : la concurrence foncière entre différents types d'activités (par exemple entre agriculture et usage résidentiel), les contestations de permis de construire, ou encore les plans d'occupation des sols et les plans locaux d'urbanisme, etc. Cet objet est particulièrement prégnant dans les zones de forte pression foncière.
- *les infrastructures*. Ce sont les conflits autour des infrastructures destinées au transport, à l'énergie, à la gestion des déchets ou encore à la production industrielle, par exemple autour des lignes à haute tension, des voies de chemin de fer ou des infrastructures portuaires.
- *la chasse*, avec des conflits touchant les modalités d'exercice (dates d'ouverture, espèces,...), la gestion des populations d'animaux (sangliers,...), ainsi que la cohabitation avec d'autres activités (résidentielle, agricole...).
- *les externalités négatives des activités productives*. Il s'agit des conflits résultant de la perception de nuisances (pollutions diverses, risques, nuisances olfactives, nuisances sonores,...) par des acteurs riverains des producteurs de ces nuisances.

²⁵ André Torre et l'équipe « Proximités » du Sadapt ont réalisé dans le cadre de la prospective une analyse des conflits d'usages et de voisinages, afin de détecter des tendances d'évolution des espaces ruraux, les changements à l'œuvre dans les usages, les recompositions sociales.

²⁶ Torre A., Caron A., 2005, « Réflexions sur les dimensions négatives de la proximité : le cas des conflits d'usage et de voisinage », *Economie et Institutions*, N^{os} 6 & 7, 183-220.

²⁷ Bossuet L., 2006., « Peri-rural populations in search of territory », *Sociologia Ruralis*, Vol. 46, Number 3, pp. 214-228.

²⁸ Torre A, Lefranc C., 2006, « Les conflits dans les zones rurales et périurbaines. Premières analyses de la Presse Quotidienne Régionale, » *Espaces et Sociétés*, Vol. 124-125, n^{os} 1-2, 93-110.

²⁹ Torre A., Aznar O., Bonin M., Caron A., Chia E., Galman M., Guérin M., Jeanneaux Ph., Kirat Th., Lefranc Ch., Melot R., Paoli J.C., Salazar M.I., Thinon P., 2006, « Conflits et tensions autour des usages de l'espace dans les territoires ruraux et périurbains. Le cas de six zones géographiques françaises », *Revue d'Economie Régionale et Urbaine*, n^o3, 415-453.

- *l'eau*, qui constitue un objet de conflit multiforme, qu'il s'agisse de la gestion de la ressource, des risques de pollution ou de turbidité, des questions de qualité ou de potabilité, de quantité et d'accessibilité.

Si l'on raisonne par grandes zones morpho-géographiques, les conflits d'usage du sol présentent des caractéristiques différentes selon les aires dans lesquelles ils prennent naissance. Dans le **périurbain**, le volume de conflictualité est important en raison des intentions d'usage multiples, portées par différentes catégories d'acteurs, concernant essentiellement les questions d'usage résidentiel et de foncier, d'aménagement routier et aéroportuaire, d'externalités négatives des productions et de protection du milieu naturel. En **zones de montagne**, c'est la question de la maîtrise du foncier qui est importante, en particulier suite à la pression touristique, ainsi que les conflits liés à la chasse et à la protection des espaces naturels. Les **littoraux** sont différents selon qu'ils sont à dominante touristique ou à dominante industrielle. Dans la première situation, ce sont les problèmes de contrôle du foncier face aux pressions d'installation d'activités résidentielles et d'infrastructures récréatives qui dominent. Dans la seconde situation, ce sont avant tout les questions de création et d'exploitation de grandes infrastructures, industrielles ou portuaires qui font problème. Pour finir, dans les **zones rurales** à habitat dispersé, ce sont avant tout les questions de protection des milieux naturels, de chasse et d'accès ou de servitudes qui apparaissent comme centraux.

Enfin, les conflits sont les révélateurs des résistances aux politiques de zonage qui caractérisent l'espace national. Ils montrent en effet que bon nombre d'opérations mises en place par les pouvoirs publics et certains acteurs privés visent à compartimenter le territoire français en zones différentes, avec leurs propriétés et leurs fonctionnalités propres, et donc avec une réduction du nombre d'usages sur ces zones. Les conflits traduisent alors les résistances des acteurs à ces politiques de zonage, et révèlent l'existence de quatre grands types de zones :

- *les zones en voie d'extension urbaine*, qui révèlent la dynamique de progression de l'urbanisation et traduisent un effacement progressif de la distinction rural urbain. Certainement les plus dynamiques aujourd'hui, ces zones sont situées en périphérie des grandes, moyennes et petites villes, mais aussi sur les littoraux.
- *les zones agricoles à rural dispersé*, qui concernent la plus grande surface du territoire, et dans lesquelles l'activité de production agricole (intensive ou extensive) et l'exploitation forestière sont prédominantes.
- *les zones en voie de patrimonialisation*, telles que zones de montagne (sommets), paysages ou espaces remarquables (parcs, réserves, villages) et parties du littoral (côtes, îles, fonds marins), qui font l'objet d'une activité de protection, de préservation ou de réservation.
- *les zones réceptacles des activités à forte externalités négatives*, qui abritent des activités de stockage des déchets, d'épandages, ainsi que des infrastructures de transport et de production d'énergie, et coïncident souvent avec des espaces de forte exclusion sociale.

Des recompositions démographiques, économiques, d'occupation de l'espace sont en cours dans les espaces ruraux : elles mettent en jeu de fortes évolutions des relations entre villes et campagnes : migrations résidentielles, urbanisation, économie résidentielle, tension sur les usages de l'espace etc. et elles rendent inopérante la classique distinction entre urbain et rural. Ces évolutions conduisent donc la réflexion prospective à dépasser cette dichotomie, et invitent à réexplorer la notion même de « ruralités » dans ses acceptions plurielles. Aussi, le groupe de travail de la prospective Nouvelles ruralités a poursuivi sa réflexion en se focalisant sur les ruralités, afin de pouvoir définir les éléments déterminants de leur évolution, et de bâtir des hypothèses prospectives sur le devenir des territoires ruraux.